

ALBIRO SA

N.B. : cette entreprise n'a pas répondu à notre questionnaire.

Marques : ALBIRO, marsum, Wikland et solida
Principaux pays de production : Macédoine et Maroc
Nombre de fournisseurs directs/sites de production :
26 fournisseurs et sous-fournisseurs

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?

Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

ALBIRO s'engage en faveur du versement d'un salaire vital qui permette de subvenir aux besoins d'une famille, couvre ses besoins humains fondamentaux et doit être perçu sans heures supplémentaires. En tant que membre de la Fair Wear Foundation (FWF), ALBIRO se base sur l'échelle salariale de la FWF avec différentes valeurs de référence du salaire vital, et contrôle également, à l'aide d'audits de la FWF, la différence entre ces valeurs et les salaires effectivement versés.

COMMENTAIRE :

ALBIRO a de la réticence à communiquer au sujet des défis rencontrés dans l'introduction d'un salaire vital et ne publie aucune information sur les salaires versés par ses fournisseurs. Depuis 2018, ALBIRO mène un projet pilote visant à augmenter les salaires chez l'un de ses fournisseurs en Macédoine. La contribution de ce projet à une augmentation significative des salaires jusqu'au niveau vital n'est toutefois pas évidente ; l'entreprise affirme néanmoins qu'elle le poursuivra. ALBIRO entretient des relations durables avec la majorité de ses fournisseurs, mais il ressort du rapport de performances des marques de la FWF que l'entreprise se repose en partie sur des agences de travail temporaire et a des difficultés à mettre en œuvre les normes de la FWF chez ses fournisseurs. ALBIRO affirme vouloir réduire à 0 % sa collaboration avec des agences de travail temporaire d'ici à 2021. Nous recommandons à ALBIRO de continuer à consolider sa chaîne d'approvisionnement et de s'assurer en particulier que le code de conduite de la FWF soit appliqué par tous ses fournisseurs. ALBIRO devrait développer et publier un plan d'action qui permette une stratégie claire d'augmentation progressive des salaires jusqu'au niveau du salaire vital sous un délai donné. Des accords juridiquement contraignants conclus avec des instances de représentation du personnel peuvent constituer une étape importante en ce sens.



Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019

Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)	<input checked="" type="radio"/>
Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)	<input type="radio"/>
Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)	<input type="radio"/>
Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)	<input type="radio"/>
Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)	<input type="radio"/>

non/aucune information en partie oui